

1. *Débitrice:* **Montres Byblos SA**, rue de Lyon 73,  
1203 **Genève**
2. *Remarques:* commerce et diffusion de produits de tous genres, notamment montres, bijoux et produits accessoires à l'horlogerie; prise de participations à toutes entreprises en relation directe ou indirecte avec l'objet principal  
Sont déposés, dès ce jour, et peuvent être consultés à l'Office:
  1. L'état de collocation
  2. l'état de revendication
  3. l'inventaire contenant la liste des objets déclarés de stricte nécessité.Il est imparti aux créanciers un délai de vingt jours à dater de cette publication pour:
  1. intenter action contre l'état de collocation
  2. demander la cession des droits pour contester une revendication
  3. recourir contre une décision d'insaisissabilité.(Réf. no 1-2)

Office des faillites Rive-Droite  
1211 Genève 24

(00428658)